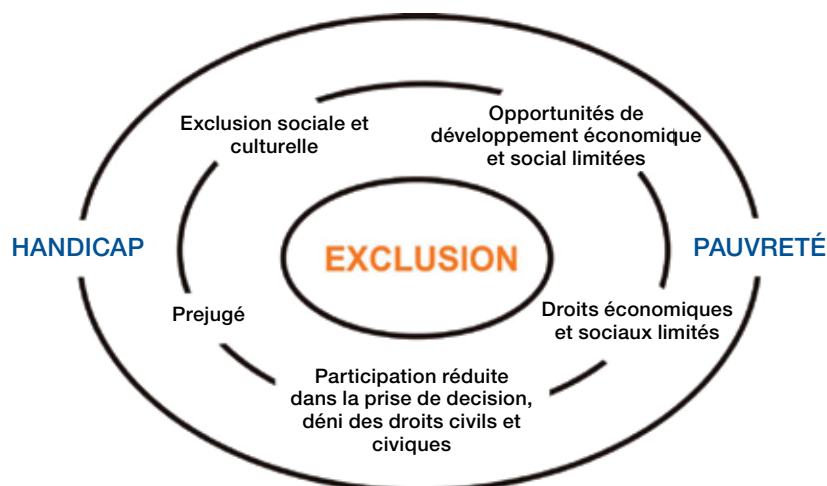


Introduction | Comment pouvons-nous supprimer le lien entre handicap et pauvreté ?

Si nous voulons entamer une analyse des conditions de vie des personnes handicapées et de leur famille dans la société, nous devons appréhender la notion de handicap. Le caractère pluridimensionnel du handicap dépasse le cadre du problème médical individuel. Le handicap est le produit d'interactions complexes entre les déficiences fonctionnelles de l'individu (sur le plan physique, intellectuel ou sensoriel) et l'environnement physique et social. Imputable aux déficiences, le handicap entraîne d'importantes conséquences sociales qui induisent des inconvénients sur le plan social comme économique, une privation des droits et des perspectives moindres au sein de la société. Il conviendrait dès lors d'admettre que le handicap relève des droits de l'homme en termes d'exclusion et de marginalisation. La Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées souligne la corrélation étroite entre pauvreté et handicap. Le Préambule précise d'ailleurs : « Appréciant les utiles contributions effectives et potentielles des personnes handicapées au bien-être général et à la diversité de leurs communautés et sachant que la promotion de la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales par ces personnes ainsi que celle de leur pleine participation renforceront leur sentiment d'appartenance et feront notablement progresser le développement humain, social et économique de leurs sociétés et l'élimination de la pauvreté ». En règle générale, pauvreté et handicap se renforcent mutuellement ce qui accroît la vulnérabilité et l'exclusion des individus. D'autre part, le préambule précise : « Insistant sur le fait que la majorité des personnes handicapées vivent dans la pauvreté et reconnaissant à cet égard qu'il importe au plus haut point de s'attaquer aux effets pernicieux de la pauvreté sur les personnes handicapées ». Il est manifeste que pauvreté et handicap

sont souvent la manifestation du même processus. « La pauvreté n'est pas simplement un problème de revenus trop peu élevés pour couvrir les besoins de subsistance élémentaires. C'est avant tout le symptôme de déséquilibres structurels profondément enracinés qui se manifestent dans tous les domaines de l'existence humaine. En tant que telle, la pauvreté est fortement liée à l'exclusion sociale, la marginalisation, la vulnérabilité, l'impuissance, l'isolement ainsi que toutes les autres facettes économiques, politiques, sociales et culturelles du dénuement... Elle découle d'un accès limité voire inexistant aux services et aux équipements fondamentaux et est aggravée par l'absence d'accès à la terre, au crédit, à la technologie, aux institutions et aux autres ressources et avoirs productifs nécessaires pour garantir des moyens de subsistance pérennes (*traduction non officielle*). » (1995 Poverty Assessment Study report, cité par Dube et Charowa 2005 :9) La relation entre pauvreté et handicap est souvent

décrite comme un cercle vicieux ; de nombreux éléments de cette spirale sont inévitablement imbriqués. Vivre en situation de pauvreté augmente la probabilité d'une blessure, d'une déficience et d'un handicap. L'exclusion liée au handicap entraîne des niveaux accrus de pauvreté. Nous pouvons constater grâce à ce diagramme que le maillon fondamental de cette spirale n'est autre que l'exclusion. On suppose généralement que le fait d'être pauvre et handicapé débouche sur la pire forme d'isolement qui soit. Manifestement, le handicap et la pauvreté sont des symptômes de la manière dont la société est organisée. De fait, une stigmatisation importante et des préjugés forts à l'égard des personnes handicapées, même au 21ème siècle, se traduisent par une nette exclusion et un isolement accru des personnes handicapées. D'autre part, l'accès restreint aux soins de santé élémentaires, à l'enseignement et à l'emploi, la malnutrition et les conditions de vie médiocres font que les personnes handi-



capées et leurs familles plongent de plus en plus dans la pauvreté chronique sans perspective d'échapper à cette spirale. A défaut d'une meilleure inclusion, les personnes handicapées deviennent automatiquement un fardeau économique pour la société. Compte tenu de la crise financière actuelle, il est impératif de prendre sérieusement en considération ces éléments lors de la planification et de l'élaboration de stratégies et de mesures. « Il est peu probable de parvenir à éliminer la pauvreté sans tenir compte des droits et des besoins des personnes exclues et des personnes handicapées. » De nombreuses études, déclarations et politiques ont été concoctées en faveur des personnes handicapées et de la lutte contre la pauvreté. Plusieurs agences internationales y ont également œuvré. Le discours public a sans doute évolué dans une certaine mesure, mais les personnes handicapées restent parmi les plus marginalisées de la société. Récem-

ment, lors de la conférence de l'EASPD à Skopje, (ancienne république yougoslave de Macédoine), en octobre 2010, le principal avertissement lancé par les participants concernait les mesures d'austérité appliquées par les gouvernements et qui mettent en péril les services sociaux partout en Europe. En règle générale, le secteur social subit d'importantes coupes au niveau budgétaire et la carence en moyens financiers pourrait faire voler en éclats l'ossature même des régimes européens de protection sociale. L'Union européenne devrait relever ces défis en réagissant à plusieurs niveaux afin de contrer les facteurs multiples et complexes qui ont une incidence sur la vie quotidienne des personnes handicapées et de leur famille.

Aborder correctement le thème du handicap dans le cadre du programme de croissance économique ouvrirait de nouvelles perspectives pour les personnes handica-

pées et leur participation à l'essor économique de leur pays. Nous devons en conséquence œuvrer de concert au maintien des services de protection sociale et préparer le terrain en vue d'améliorer la situation actuelle des personnes handicapées et de leur famille, ce qui s'avère crucial pour la mise en œuvre dans toute l'Europe de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.



Dr. Vasilka DIMOSKA, Directeur de programme au Centre Poraka, ancienne république yougoslave de Macédoine et membre du Conseil d'administration de l'EASPD.

Handicap, pauvreté et exclusion sociale : coup de projecteur sur les personnes handicapées en situation de pauvreté ainsi que sur les politiques européennes en matière d'inclusion sociale

Ces derniers temps, la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale dans l'UE étaient au cœur de tous les débats. La récente initiative 'Europe 2020' de la Commission européenne qui se propose de sortir 20 millions de personnes de la pauvreté au cours de la prochaine décennie (il s'agit d'un des 5 objectifs principaux) et la proclamation de 2010 'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale' ont cristallisé l'attention sur ces deux thèmes de la plus haute importance. Certes, il est temps de prendre des mesures et de remédier à cette situation inacceptable, à savoir que l'UE compte un si grand nombre de personnes en situation de pauvreté ou exposées à la pauvreté, bien que l'Europe soit une des régions les plus riches de la planète. La situation revêt un caractère d'autant plus urgent à la lumière de la

terrible crise financière, économique et sociale de ces dernières années qui ne peut être accusée d'avoir 'créé' en premier la pauvreté et l'exclusion en Europe, mais qui a néanmoins révélé de manière patente le dysfonctionnement de notre système économique. Malgré des années de croissance, ces systèmes n'ont pas été en mesure de combler le fossé entre les riches et les pauvres en Europe. Au contraire, le fossé s'est progressivement creusé de sorte que les sociétés européennes sont moins égales qu'auparavant, en dépit des efforts récemment déployés pour aborder ces problèmes. Parallèlement, les discussions portent de plus en plus sur les inégalités de revenus et sur le fossé grandissant qui se creuse entre les riches et les pauvres en Europe. Les normes économiques, améliorées ces dernières années, n'ont pas fait l'objet d'une répartition équitable.

Personnes handicapées en situation de pauvreté en Europe

Les données axées sur le handicap et la pauvreté dans l'UE font défaut, toutefois les informations disponibles indiquent que les personnes handicapées sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes non handicapées. Les raisons de ce phénomène sont multiples : les personnes handicapées enregistrent des taux d'emploi nettement moindres que les personnes non handicapées et, lorsqu'elles travaillent, elles sont davantage susceptibles d'occuper un emploi peu qualifié et donc moins bien rémunéré. Les entraves liées à l'environnement interviennent également dans ces taux d'emploi peu élevés. L'inaccessibilité des moyens de transport, par exemple, peut avoir pour conséquence que les personnes handicapées ne puissent aller travailler même si elles ont décroché un emploi. Une recherche récemment

menée au R-U illustre cette situation avec éloquence : 30% des adultes handicapés en âge de travailler vivent dans la pauvreté (le double par comparaison aux adultes non handicapés) et, phénomène plus inquiétant encore, une tendance à la hausse a été observée ces dernières années. D'autre part, l'absence d'un emploi exacerbe non seulement la situation de pauvreté, mais aussi l'exclusion sociale, en particulier dans le cas d'adultes handicapés qui vivent dans des familles monoparentales. La corrélation entre emploi et pauvreté est importante d'autant plus qu'un travail rémunéré ne peut certainement pas être considéré comme une 'assurance' contre la pauvreté, comme l'attestent les données sur les 'travailleurs pauvres'. Il a toutefois été démontré que le travail pouvait réduire substantiellement le risque de se retrouver en situation de pauvreté. Parallèlement, les prestations de la sécurité sociale ne suffisent pas à maintenir les ménages de personnes handicapées au chômage hors de la pauvreté.

Il a également été démontré que le problème se posait chez les personnes handicapées moins qualifiées ce qui amplifie les difficultés pour décrocher un emploi. Il est toutefois intéressant de remarquer que cet élément est récurrent : peu importe le niveau de qualification, les personnes handicapées sont davantage susceptibles de vouloir travailler, mais ne pas être en mesure de trouver un emploi et, si elles travaillent, elles sont susceptibles d'être moins rémunérées. Un accès adéquat à un enseignement de grande qualité sur un pied d'égalité avec les autres constitue un élément clé pour s'assurer que les personnes handicapées reçoivent les mêmes possibilités que n'importe qui d'autre. L'enseignement implique l'accès aux qualifications et à la formation, de meilleures perspectives de carrière, une meilleure intégration dans la société et une auto-détermination accrue. Il est toutefois important de garder à l'esprit que la pauvreté chez les personnes handicapées dépasse la question du chômage et des faibles revenus. Il s'agit avant tout d'un manque de perspectives et d'attentes qui découle d'un phénomène aussi vaste que les attitudes des gens et aussi spécifique que les aspirations d'un individu. La pauvreté est source de stress, de problèmes de santé et d'isolement. La pauvreté signifie la perte de sa liberté personnelle et le déclenchement d'un cercle vicieux qui suscite une amplification de la situation de handicap et une transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre. Ces observations découlent d'une récente

enquête menée en Flandres (Belgique), une des régions les plus riches de l'UE. La recherche effectuée par l'Université d'Anvers et intitulée 'Handicap, revenus et accès aux soins de santé' a révélé que 25% des personnes handicapées en Flandres vivent en-deçà du seuil de pauvreté et que même les personnes qui ont un revenu supérieur à ce seuil éprouvent des difficultés à joindre les deux bouts. Une des conséquences étant que les personnes n'ont pas nécessairement accès aux soins de santé tout simplement parce qu'une visite chez le médecin, chez le dentiste ou l'achat d'une nouvelle paire de lunettes ou autre s'avère trop onéreux. La bureaucratie liée à l'obtention des remboursements est également considérée comme un fardeau ainsi que l'absence d'informations accessibles, autant d'éléments qui contribuent également au fait que ces personnes ne reçoivent pas les soins de santé dont elles ont besoin. L'enquête a aussi révélé que de nombreuses personnes handicapées n'ont pas la possibilité de choisir, y compris en matière de logement. Nombre d'entre elles vivent dans des logements sociaux simplement parce que les autres options ne sont pas abordables d'un point de vue économique. Ces constatations abondent dans le sens d'un lien réciproque entre handicap et pauvreté et permettent d'expliquer de quelle manière la pauvreté peut déboucher sur le handicap, voire l'aggraver.

La politique européenne en matière d'inclusion sociale

Il est de notoriété publique que le projet d'intégration européenne est au fond un projet économique. Néanmoins, l'union de plus en plus étroite entre les Etats membres s'est soldée par le besoin croissant de veiller à la présence d'une dimension sociale dans les politiques européennes. Les efforts dans ce domaine ont été coordonnés ces 10 dernières années par la stratégie de Lisbonne, un plan adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement européens en l'an 2000. La stratégie de Lisbonne a été largement critiquée pour ne pas avoir été à la hauteur de ses objectifs. S'il est vrai que jusqu'en 2008, des progrès ont été enregistrés, notamment une augmentation du taux d'emploi global (de 62,2% à 65,9%), la cohésion sociale et territoriale n'a pas fait l'objet d'une attention soutenue de sorte que l'impact sur la diminution de la pauvreté a été minime. La pauvreté relative au sein de la population

européenne a augmenté de 2% entre 2005 et 2010 (avec les effets de crise déjà bien palpables). C'est dans ce contexte que la Commission européenne a décidé de lancer une nouvelle stratégie en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive pour les 10 prochaines années : la stratégie Europe 2020. Le volet inclusion sociale de cette stratégie est plus préminent et plus clair que dans la stratégie précédente. Des objectifs quantitatifs ont été fixés dans plusieurs domaines ce qui devrait aider, si tout va bien, à systématiser le déploiement des efforts et garantir un engagement clair quant à la réalisation des objectifs en question. Les dirigeants de l'UE ont convenu, non sans difficulté, de sortir 20 millions d'Européens de la pauvreté d'ici à 2020. Il s'agit d'un des 5 objectifs principaux, les autres traitent de la recherche, de l'énergie, de l'emploi et de l'enseignement. Il est clair que l'inclusion sociale se taille une place importante dans ce nouveau programme. En matière de diminution de la pauvreté, l'objectif arrêté par les Etats membres, au prix de nombreuses difficultés, se compose d'un ensemble de 3 indicateurs qui intègrent plusieurs facettes de la pauvreté : la pauvreté monétaire, la privation matérielle et l'intensité de travail des ménages. Ceci constitue une excellente nouvelle et prouve que l'élite européenne a réalisé que les politiques sociales ne peuvent plus être subordonnées aux politiques économiques et que des efforts tangibles doivent être déployés pour garantir le bien-être et la qualité de vie de toutes les personnes qui vivent dans l'UE. Il est également manifeste qu'une participation énergique des autorités locales et de la société civile sera primordiale dans la mise en œuvre de ces politiques et contribuera à l'instauration d'un changement inscrit dans la durée. C'est principalement pour cette raison qu'il est inquiétant de constater que la stratégie 2020 mentionne rarement les services sociaux. Garantir l'accès et la fourniture de services sociaux et publics de grande qualité devrait constituer le fondement des nouvelles politiques sociales des Etats membres s'ils veulent se pencher efficacement sur les effets de la crise financière, économique et sociale.

La crise a touché un grand nombre de personnes en Europe. Le chômage enregistre une hausse exponentielle et les besoins en matière de services de qualité ont augmenté en proportion. Les ménages à revenu moyen sont sous pression en raison de la perte d'un emploi, d'une détérioration des revenus et des avoirs. Ces personnes sont toutefois mieux placées pour avoir accès à

des services dont elles n'avaient pas besoin auparavant car elles sont mieux éduquées, mieux intégrées dans la société et sont plus aptes à gérer l'aspect bureaucratique. Les plus vulnérables courent une fois de plus le risque de ne pas avoir accès au soutien vital dont ils ont besoin.

En décembre 2010, la Commission européenne a proposé de mettre sur pied une Plate-forme européenne contre la pauvreté

et l'exclusion sociale, dans le cadre d'une des 7 initiatives phares visant à concrétiser cet objectif. La Plate-forme a pour vocation de susciter un engagement commun entre les Etats membres, les institutions de l'UE et les autres acteurs de premier plan pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La stratégie Europe 2020 et son initiative phare attestent d'une volonté d'œuvrer à la justice sociale en Europe.

Reste à espérer que la volonté politique sera suffisante au niveau de l'UE comme des Etats membres pour s'assurer que les outils financiers nécessaires soient disponibles afin de mettre en œuvre adéquatement ces différents plans.

Miriana Giraldi,
Chargée de politique, EASPD

L'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – un succès ?

Entretien avec Fintan Farrel, Directeur du Réseau européen anti-pauvreté (EAPN)



Fintan Farrel

A votre avis quels ont été les résultats de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ?

La planification de l'Année, au moment où les institutions européennes se développaient et élaboraient leurs stratégies phares pour la décennie à venir, a été décisive pour s'assurer que la pauvreté et l'exclusion sociale soient bien mises en évidence lorsque ces stratégies étaient négociées. Ceci a en partie contribué aux avancées importantes réalisées : l'objectif lié à l'élimination de la pauvreté, une orientation sociale dans la stratégie Europe 2020 et l'adoption du programme phare ainsi que la Plate-forme contre la pauvreté. En outre, l'Année a été mise à profit pour progresser dans des domaines clés identifiés par le biais de la méthode ouverte de coordination sociale, notamment l'inclusion active (appel en faveur d'une directive cadre sur le revenu minimum), la pauvreté infantile (engagement en faveur d'une recommandation) et les sans abris (suivi de la conférence de consensus). Le lien entre discrimination et pauvreté a également été mis en exergue durant cette Année. Un des résultats les plus positifs de 2010 concerne l'instauration de nouvelles alliances dans le cadre des actions préparées tout au long de l'année. Ces alliances ont été scellées avec d'autres ONG, mais aussi avec d'autres acteurs y compris des acteurs institutionnels, des autorités locales, des syndicats, le monde universitaire, des médias, des organismes culturels, des écoles ... Reste à espérer que ces alliances survivront au-delà de 2010.

La stratégie Europe 2020 poursuit des objectifs relativement ambitieux en matière d'inclusion sociale, mais y a-t-il des moyens financiers et une volonté politique de réaliser ces objectifs ?

La réalité à laquelle nous faisons face actuellement ce sont des mesures d'austérité appliquées partout en Europe. Il n'est pas facile de parler des résultats de l'Année 2010 quand on connaît la dure réalité qu'affrontent les gens en ce moment. Ces mesures sont imposées par les Etats membres et les institutions de l'Union européenne en réaction à la crise. Aucun effort n'a été fait pour évaluer l'impact social de ces décisions. Il en résulte que les droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale seront davantage mis en péril. Il est clair que pour l'instant les moyens financiers et la volonté politique

de concrétiser les objectifs sociaux de la stratégie Europe 2020 n'existent pas. En tant qu'ONG du secteur social, nous devons combler l'écart, ou au minimum mettre en lumière les contradictions, entre le discours positif et la dure réalité des années à venir.

Face aux diminutions des budgets sociaux et au besoin accru de services d'aide pour de plus en plus de personnes, comment pensez-vous que les Etats membres combleront l'écart entre des besoins à la hausse et des budgets à la baisse ?

A l'heure actuelle, sauvegarder l'existence des services sociaux et des systèmes de protection sociale ne constitue pas la priorité fondamentale de la plupart des Etats membres. Les Etats membres doivent investir maintenant dans les services et les systèmes de protection sociale afin de jouer leur rôle de 'stabilisateurs économiques' et éviter les coûts énormes qui seront associés à l'avenir à un défaut d'investissement dans ces domaines. Faire admettre aux institutions européennes et aux Etats membres la nécessité d'opérer ce revirement en matière de priorité est une tâche titanesque car cela implique un revirement complet du paradigme politique de référence. C'est une tâche titanesque et les ONG ne peuvent répugner à jouer leur rôle afin d'obtenir ce changement. C'est uniquement en avançant dans cette direction que nous pourrions renverser la vapeur quant à la réalité actuelle, à savoir des besoins à la hausse et veiller à ce que le budget disponible soit au service du bien public.

Comment l'Année et les résultats engrangés à cette occasion ont-ils une incidence sur les personnes handicapées et les autres groupes exposés à la discrimination ?

Les organisations de personnes handicapées sont mieux placées pour répondre à cette question. Il serait intéressant de voir de quelle manière elles ont pris part à l'Année et quels résultats directs elles escomptaient. Pour la Coalition des ONG 2010, mettre en exergue la corrélation entre discrimination et pauvreté était un des objectifs phares de l'Année. Des progrès ont été enregistrés dans ce sens. Il est toutefois clair à mes yeux que si nous voulons véritablement progresser dans la lutte contre la pauvreté, les questions d'égalité doivent être intégrées dans toutes les politiques d'inclusion. Il sera dès lors primordial que les plans d'action nationaux sur l'inclusion (ou tout autre plan similaire qui découlerait de la stratégie Europe 2020) prennent l'engagement pur et simple de s'attaquer à l'exclusion rencontrée par différents groupes, y compris les personnes handicapées.

Vivre dans la pauvreté

Il faut beaucoup d'aide et un fort caractère pour sortir de la pauvreté



L'histoire de Vasile Vlad, usager de l'Association caritative ACASA en Moldavie

Je m'appelle Vasile Vlad et j'ai presque 40 ans. Je suis né à Sipoteni en République de Moldavie. Je suis atteint d'une forme grave de myopathie appelée maladie de Charcot-Marie-Tooth. Il s'agit d'une neuropathie périphérique d'origine génétique qui se traduit par une atrophie musculaire et une neuropathie sensitive progressive (les nerfs périphériques sont touchés) qui se concentre au niveau des extrémités inférieures et supérieures. Il s'agit d'une maladie génétique, héréditaire et dégénérative provoquée par une anomalie chromosomique qui définit les dégâts aux nerfs périphériques. A l'heure actuelle, la maladie de Charcot-Marie-Tooth ne peut être guérie de manière définitive, mais il existe une batterie de traitements qui aident à atténuer les symptômes et améliorent la mobilité. Jusqu'à l'âge de 18 ans, je pouvais me déplacer de manière



autonome. J'ai décroché mon diplôme dans une école locale. A cause de l'évolution de la maladie et vu l'absence de traitement adéquat, j'ai commencé à me déplacer en fauteuil roulant à l'âge de 19 ans. Lorsque j'étais jeune, ma maman s'occupait de moi, mais je cherchais toujours à mener une vie autonome, à être indépendant et à tout faire tout seul, mais l'aspect financier constituait le principal problème. La pension que je percevais du gouvernement en tant qu'invalide était dérisoire, mais à l'époque il arrivait parfois qu'elle ne soit pas versée du tout. Ma mère endurait cette situation tout en s'occupant de moi et de mon frère qui a 11 ans de moins que moi et chez qui on a diagnostiqué la même maladie. Conscient des difficultés, je ne pouvais pas rester sans rien faire. J'ai commencé à réparer plusieurs appareils électroniques, des radios, des postes de télévision, mais avec l'évolution de la maladie je n'ai pas pu poursuivre ce travail très longtemps d'autant que je ne pouvais pas utiliser les instruments indispensables à cette activité. A l'âge de 23 ans, j'ai ouvert le premier petit magasin de la localité où je vivais. A cette époque, tous les magasins étaient gérés par l'Etat

car le secteur privé n'était pas très développé. Tous ces commerces d'Etat étaient d'ailleurs vides. Il y a 7 ans, j'ai élaboré un projet dans ma localité par le biais de l'association ACASA. Ce projet avait pour vocation d'ouvrir un centre informatique afin de donner la possibilité à tous les membres de la collectivité, indépendamment de leur statut et de leur situation financière, d'apprendre à utiliser un ordinateur et avoir accès à Internet. A l'heure actuelle, nous sommes en train de concrétiser un nouveau projet qui a pour objet de concevoir et de fournir des services sociaux aux membres de la communauté et de créer de nouveaux postes de travail pour les personnes handicapées aux côtés de leurs homologues non handicapés. Nous avons ouvert un atelier de couture et un atelier de cordonnerie. Je participe activement à la vie sociale, je suis conseiller municipal et président de la commission chargée de la défense des droits des personnes handicapées au sein de l'Union des ONG de personnes handicapées de Moldavie. A mon avis, le risque de pauvreté chez les personnes handicapées est très élevé et il faut beaucoup de soutien ainsi qu'un tempérament fort pour y échapper.

Sans l'aide de SASA et de la Croix Rouge il ne saurait survivre

L'histoire de monsieur S., usager de l'Association Sociale Saint André (SASA) à Varna en Bulgarie



Monsieur S. a 22 ans et il vit près de la Mer Noire à Aksakovo. Depuis 2009, il est client du service de protection sociale de l'Association Saint André (SASA) une organisation sans but lucratif bulgare-allemande basée à Varna. Il est schizophrène et présente un léger handicap mental. Son revenu mensuel s'élève à 129 Leva, soit approximativement 65 euros. Son revenu couvre à peine ses dépenses de médicaments et de nourriture. Il ne peut pas se permettre de s'acheter des vêtements ou des chaussures confortables pour l'hiver. Selon les estimations de Monsieur S., il a besoin au moins de 250 Leva (180 euros) pour pouvoir vivre dans la dignité. Les statistiques officielles décrètent que pour vivre en Bulgarie, il faut 251 euros par

personne et par mois. 45 % de ce montant couvre la nourriture uniquement, ce qui équivaut à un montant de 113 euros par personnes et par mois pour la nourriture seulement. Il reçoit 9,75 Leva (5 euros) pour les transports publics et le même montant pour les médicaments. L'association St-Andrew (SASA) livre ses repas à domicile tous les jours ouvrables (petit déjeuner, déjeuner, dîner) et un panier repas pour le week-end. Le personnel de l'association SASA l'aide également de temps en temps pour ses médicaments et pour les visites chez le dentiste. Il reçoit aussi des colis alimentaires de la Croix-Rouge bulgare. Monsieur S. a décroché un diplôme d'aide-cuisinier au terme de ses études secondaires dans l'enseignement

professionnel (Internat T. Samodumov, enseignement spécialisé, situé dans le village de Kranevo). Après ses études, il est retourné à Aksakovo. Malheureusement, Monsieur S. n'a pu obtenir un emploi d'aide cuisinier dans sa ville natale à cause de son handicap. Sans revenus professionnels, ses conditions de vie ne s'amélioreront pas car sa famille est trop pauvre que pour l'aider financièrement. Sans l'aide de la SASA et de la Croix-Rouge, il ne parviendrait pas à survivre.

Silvia Grigorova, Coordinatrice de l'Association Sociale Saint André

Je serais plus heureux si j'avais un peu plus d'argent de poche pour pouvoir aller au cinéma de temps en temps

Entretien avec Willy Vander Stappen résident du Centre De Lork vzw, un centre qui fournit des services destinés aux personnes handicapées mentales à Bruxelles



Te décrirais-tu comme pauvre ?

Non, je ne pense pas que je suis pauvre. J'ai la chance de vivre à De Lork. Ici, j'ai tout ce dont j'ai besoin.

As-tu un emploi ?

Non, je n'ai pas d'emploi. Pendant la journée, je participe aux activités du centre de jour De Lork.

As-tu assez d'argent pour vivre ?

J'aimerais avoir plus d'argent de poche afin de pouvoir m'acheter des choses quand je suis à l'extérieur, dans la rue. Par exemple, m'acheter une boisson. L'argent ne fait pas le bonheur et il peut vous brû-

ler les doigts, malgré tout je serais quand même content d'avoir un peu plus d'argent.

Que voudrais-tu acheter si tu avais plus d'argent ?

Je voudrais aller au cinéma et manger un steak au poivre dans un beau restaurant ou je voudrais voyager, aller au Japon par exemple. Ce doit être très beau là-bas. Je voudrais aussi manger une glace ou une crêpe ou aller au concert ou faire du sport, comme de la natation ou de la boxe. Malheureusement, je n'ai pas assez d'argent pour m'acheter un ticket de cinéma.

Quel somme d'argent reçois-tu ?

Je n'en ai pas la moindre idée.

D'où vient cet argent ?

Je ne sais pas d'où il vient.

Qui s'occupe de ton argent ?

Un avocat s'en occupe, mais je ne le vois pas très souvent. En fait, je ne l'ai plus vu depuis très longtemps.

De Lork s'occupe de ta nourriture, de ton logement et de tes vêtements. Le ministère des Affaires sociales utilise l'argent qui reste pour payer les autres dépenses de ta vie quotidienne. Penses-tu que c'est suffisant ?

Je serais super content si j'avais un peu plus d'argent de poche pour pouvoir aller au cinéma de temps en temps.

Que fais-tu avec ton argent de poche ?

Tout ce que je peux me permettre c'est d'acheter un café ou un coca.

Un éclairage politique sur la pauvreté

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit continuer

Isabelle Durant, Eurodéputée et Vice-présidente du Parlement européen

L'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale touche à sa fin, mais en réalité tout commence. Les personnes en situation de précarité et les différentes organisations actives sur le terrain ont travaillé toute l'année. Il est impensable que ce vaste réseau cesse

de fonctionner en 2011. Les nombreuses recommandations rédigées cette année et l'objectif précis de diminution de la pauvreté énoncé dans la stratégie 2020 doivent être mis en place progressivement. Un suivi efficace des progrès de la mise en œuvre doit également être mis sur pied.

Dans tous les Etats membres, la demande de services augmente, pour toutes les personnes en situation précaire, mais plus encore pour les personnes handicapées. Les fonds publics devront être utilisés pour financer ces services, appuyer les mesures prises par les services publics et privés, mais aussi par les différentes associations actives dans ces

domaines. Les mesures d'austérité doivent cibler des secteurs moins essentiels et non les services destinés aux

personnes en difficulté ou les programmes d'inclusion sociale et professionnelle. Il est important à l'avenir de tenir compte d'une approche transversale dans tous les investissements afin de prendre en considération les personnes à risque en matière de discrimination ou de précarité. C'est le prix à payer si nous voulons que cette année 2010 ne se confine pas à être une accumulation d'événements et d'actions de sensibilisation.



Isabelle Durant



Plus les personnes handicapées seront intégrées dans la société moins elles risqueront de tomber dans la pauvreté

Entretien avec Jan Jařab, Représentant régional pour l'Europe, Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies



Jan Jařab

Comment se fait-il qu'en 2010 des millions de personnes handicapées en Europe ne puissent jouir de leurs droits humains ?

La formulation de cette question est sans doute trop pessimiste. Des millions de personnes handicapées en Europe peuvent jouir de leurs droits mieux que ce n'était le cas pour la génération d'avant. Certes, on est encore loin de pouvoir garantir la pleine jouissance des droits des personnes handicapées en Europe. Pourquoi est-ce ainsi ? En partie parce que l'Europe et le monde entier viennent seulement d'admettre très récemment que le handicap relève des droits humains, ce qui s'est traduit par l'adoption de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. C'est aussi en partie dû aux énormes différences entre les pays européens quant à l'évolution ces dernières décennies des normes applicables aux droits des personnes handicapées.

Pensez-vous que la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées aura une incidence sur la prévention des risques de pauvreté chez les personnes handicapées et dans l'affirmative, de quelle manière ?

Oui, la Convention aura indubitablement une incidence sur le niveau de leurs droits humains, ce qui englobe les droits économiques, sociaux et culturels. Cela devrait dès lors avoir une influence à long terme sur la prévention de la pauvreté. La rapidité de l'intervention de ce changement dépendra de la volonté politique des pays à

titre individuel, de leur approche politique et bien sûr de leur statut socioéconomique. La logique de la Convention veut que chaque personne handicapée jouisse de ses droits humains dans la plus large mesure et que la société agisse au mieux pour que cela soit possible. Dans plusieurs sociétés européennes, ce point est au moins globalement compris et constitue un objectif commun pour les politiques et le grand public, même si, dans la réalité, ce n'est pas complètement réalisé. Dans d'autres sociétés, en particulier dans les nouveaux Etats membres, voire dans des pays situés en dehors des frontières de l'UE, on se heurte encore souvent un raisonnement du 19^{ème} siècle, à savoir que les personnes handicapées doivent simplement être placées dans des institutions en dehors de la communauté, recevoir une forme de prise en charge minimale qui garantisse leur simple survie. Ces attentes minimalistes seront dorénavant contestées par la Convention des Nations unies qui les condamne vigoureusement.

Que peuvent faire les Etats membres et l'Europe pour briser le lien entre pauvreté et handicap, à savoir le handicap qui débouche sur la pauvreté et la pauvreté qui conduit souvent aussi au handicap ?

Les Fonds structurels européens peuvent constituer un instrument extrêmement utile pour briser ce type de lien, mais tout dépend de la manière dont les Etats membres les utilisent. Ils peuvent avoir recours au Fonds social européen pour veiller à l'emploi des personnes handicapées ou pour créer des infrastructures, notamment en matière d'éducation, qui seront accessibles et adaptées aux personnes handicapées. Une fois encore, ce n'est pas uniquement une question de pauvreté, cela concerne l'exercice global des droits et l'inclusion dans la société. Bien sûr, actuellement, nous devons tenir compte d'un nouvel élément : la crise économique. Il y a le risque que la pauvreté des personnes handicapées enregistre bel et bien une augmentation. La hausse du chômage

conduit à une perte de revenu. En outre, les services sociaux sont généralement les premiers à être victimes de diminutions budgétaires. Malheureusement, cela touche avant tout les services de proximité novateurs que les politiciens jugent superflus et 'plus abstraits'. Les Etats membres devraient éviter de réduire les budgets des services sociaux s'ils veulent éviter le risque d'une pauvreté accrue des usagers des services en question, y compris des personnes handicapées.

Que peuvent faire les prestataires de services pour briser ce lien ?

Les prestataires peuvent fournir des services visant à inclure les personnes handicapées dans la société et aussi à accroître leur éventuelle aptitude à l'emploi. A cette fin, il est vital de dépasser l'approche paternaliste traditionnelle des institutions de prise en charge où tout était fait pour les personnes handicapées et de mettre en évidence, à la place, la nécessité de stimuler leur intervention active et leur participation. Il existe une tendance dans ce sens en Europe, mais une fois encore, les résultats se sont avérés relativement inégaux. Il existe en particulier des problèmes dans certains pays de l'Est qui doivent dépasser l'héritage du système communiste.

Comment percevez-vous les développements futurs en particulier à la lumière des Droits Humains des personnes handicapées ?

A long terme, je suis optimiste. Nous pouvons constater une sensibilité de plus en plus marquée à l'égard des droits des personnes handicapées. Plus elles seront intégrées dans la société, moins elles courront le risque de tomber dans la pauvreté.



Conclusions et recommandations

Malgré une augmentation nette des besoins, les services sociaux et les services publics doivent de plus en plus en faire davantage avec moins de moyens compte tenu de l'approche des gouvernements à travers toute l'Europe, à savoir réduire les dépenses publiques et ramener les finances publiques sur le chemin de la pérennité. Une enquête récemment menée par l'EASPD démontre en fait que c'est déjà le cas : l'accès à l'emploi est en diminution et les impitoyables coupes dans les services pu-

blics se traduisent par une diminution du soutien disponible. Pour cette raison, une stratégie claire visant à soutenir les services publics en général (transport, enseignement, services d'emploi) ainsi que les services spécialisés (notamment ceux destinés aux personnes handicapées) s'avère cruciale si la cohésion sociale doit être maintenue en Europe et si la qualité de vie doit devenir une réalité pour un plus grand nombre de personnes plutôt que de se limiter à être un beau principe.

Comment aborder le lien entre pauvreté et handicap étant donné que vivre dans la pauvreté augmente la probabilité d'une blessure, d'une déficience, d'un handicap et qu'en même temps les personnes handicapées sont tout particulièrement exposées au risque de pauvreté ?

Nous préconisons :

- ★ que tous les acteurs, y compris la société civile, les services sociaux et prioritairement les personnes en situation de pauvreté prennent part au débat. Cette approche sera essentielle pour s'assurer que la stratégie Europe 2020 ne soit pas uniquement un succès, mais se révèle surtout pertinente. Nous ne pouvons proposer des solutions adéquates pour éliminer la pauvreté si nous n'appréhendons pas clairement ce que cela signifie dans la réalité. Si nous entendons agir sérieusement à cet égard, nous devons entamer un dialogue avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, plutôt que de tenter de répondre de manière artificielle à leurs besoins en partant de notre propre perspective.
- ★ de compiler les données sur les personnes handicapées en situation de pauvreté car elles sont primordiales pour cerner le caractère pluridimensionnel de la pauvreté ; ce qui exige de notre part de l'aborder à partir de plusieurs angles différents.
- ★ de tenir compte de la perspective du genre. Les femmes et les jeunes filles handicapées sont tout particulièrement exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale.

- ★ que les prestataires de services et les autorités se concentrent moins sur les aspects techniques et privilégient davantage l'importance du bien-être psychique de la personne. Il s'agit dans un premier temps de favoriser l'autodétermination et l'autonomie, ce qui implique de pouvoir gérer son argent et de faire face en même temps aux risques qui en découlent
- ★ que les prestataires de services fournissent un accompagnement personnalisé en mettant les usagers au cœur même du processus et en proposant un niveau élevé « d'autonomie dans la stabilité ».
- ★ que les prestataires de services « apprennent la langue de ceux qu'ils veulent aider ». Il s'agit d'une part de faire participer les personnes que nous voulons aider au processus d'élaboration des politiques, d'une manière structurée et correctement organisée. La pauvreté n'est pas seulement une préoccupation d'ordre financier, elle concerne aussi le bien-être psychique et la qualité de vie. Indépendamment de la privation matérielle, la pauvreté entraîne un combat quotidien teinté d'isolement, de stress.
- ★ que la Commission européenne utilise les fonds structurels et le Programme Cadre de Recherche et Développement pour mieux comprendre et mieux répondre aux besoins complexes des personnes handicapées en situation de pauvreté.

Liens utiles

European Anti-Poverty Network: <http://www.eapn.org/>

European Year for Combating Poverty and Social Exclusion website: <http://www.2010againstopoverty.eu>

United Nations High Commissioner for Human Rights: <http://www.ohchr.org>

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:

Veillez contacter le bureau de l'EASPD à l'adresse suivante :
charlotte.boetticher@easpd.eu ou
Oudergemseleaan/ Av d'Auderghem 63
B-1040 Bruxelles ★ T +32 2 282 46 10

- ★ Surfez sur les pages politiques du site web de l'EASPD : www.easpd.eu.
- ★ Devenez membre du groupe d'impact politique de l'EASPD

Vos échos et commentaires sur la présente newsletter sont les bienvenus et peuvent être transmis à charlotte.boetticher@easpd.eu.

